



MÉMO

DATE: 01-03-2017
DE: Andrew Olivieri (Directeur technique régional)
AUX: Membres de l'ARS Lanaudière (clubs et entraîneurs)
SUJET: Procédures d'inscription aux formations PNCE

Les entraîneurs ou futurs entraîneurs qui aimeraient suivre une formation du PNCE (Stade 1, 2, 3 ou 7) à Lanaudière devront s'inscrire selon les procédures suivantes et selon leur cas particulier.

Club hôte

Si vous êtes le club hôte d'une formation, vous devrez remplir la « **formulaire d'inscription PNCE – club hôte** » qui vous permet d'inscrire le nombre de candidats de votre choix (de votre club) jusqu'à un maximum de 20. Ce formulaire doit être soumis au plus tard 3 semaines avant le début du cours. Tous les entraîneurs sur ce formulaire auront la priorité et seulement les places disponibles seront attribuées à d'autres entraîneurs à partir de 3 semaines avant le cours.

Le club sera facturé directement pour tous les entraîneurs sur ce formulaire et ce sera donc à la discrétion du club de faire le suivi auprès de leurs entraîneurs (concernant les frais du cours).

Club (qui aimerait envoyer des entraîneurs à une formation dans un autre club)

Si vous êtes un club qui souhaite inscrire un ou plusieurs entraîneurs à une formation dans un autre club de la région, vous devrez remplir le « **formulaire d'inscription PNCE – club demandeur** » qui vous permet d'inscrire le nombre de candidats de votre choix (de votre club) jusqu'à un maximum de 20. Ce formulaire, qui est différent de celui du club hôte, exige la date de la demande pour chaque entraîneur puisqu'il sera accepté selon les places disponibles et dans l'ordre chronologique que la demande a été soumise à l'ARS. Alors, il est recommandé que le responsable technique du club soumette le formulaire au fur et à mesure qu'il a des candidats intéressés (plusieurs soumissions sont acceptées). Tous les candidats qui seront acceptés à partir de 3 semaines avant le cours seront informés et le club sera ensuite facturé directement pour ces candidats. Si vous ne voulez pas être facturés pour un entraîneur, ne l'inscrivez pas dans votre formulaire d'inscription et il pourra s'inscrire lui-même à travers le bureau de l'ARS.

Entraîneur ou futur entraîneur

Si vous êtes un entraîneur ou futur entraîneur et vous aimeriez suivre une formation du PNCE, informez votre responsable technique de club et il pourra compléter votre inscription à l'ARS par la suite. Si votre club ne vous inscrit pas directement ou si vous venez d'un club d'une autre région, vous pouvez le faire directement à l'ARS (adresse ci-dessous) en remplissant le « **formulaire d'inscription PNCE – candidat** » ou en cliquant sur le lien suivant (<http://www.tsisports.ca/sc/soccer/tech>) et vous serez mis sur la liste d'attente jusqu'à 3 semaines avant le cours. Dans le cas où vous vous inscrivez directement à l'ARS ou sur PTS, vous devriez aussi payer les frais avant d'être officiellement considéré inscrit sur la liste d'attente. Si jamais vous n'est pas accepté dû à la limite de candidat, votre chèque sera retourné.

Ordre de priorité

- 1- Entraîneurs du club hôte
- 2- Entraîneurs soumis par les clubs lanaudois (En ordre d'inscription)
- 3- Entraîneurs inscrits par eux même venant de club lanaudois (En ordre d'inscription)
- 4- Entraîneurs de l'extérieur de la région (En ordre d'inscription)

Inscription

Vous pouvez soumettre les formulaires d'inscription par courriel à info@soccer-lanaudiere.qc.ca ou vous présenter au bureau de l'ARS, à l'adresse au bas du mémo.